



## BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

### OBJECTIFS/ ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU MÉTIER/ DÉBOUCHÉS/POURSUITE D'ÉTUDE

**Objectifs** : former des agriculteurs(trices) et des salarié(e)s hautement qualifié(e)s (chef(fe)s de cultures et d'élevages. agents d'élevage laitier). Acquérir la capacité professionnelle à l'installation pour s'installer avec ou sans l'aide de l'Etat.

**Environnement et activités du métier** : le responsable d'entreprise agricole et les salarié(es) hautement qualifié(es) peuvent exercer leurs activités dans des types d'entreprises très différentes, en fonction du secteur d'activité, de la taille, du statut juridique, des productions ou de l'organisation sociale de l'entreprise ainsi qu'en fonction des territoires.

En tant que chef d'exploitation agricole il devra être capable de concevoir le développement de l'exploitation, de prendre les décisions nécessaires à son fonctionnement, de mettre en œuvre les différentes activités de production, commercialisation et éventuellement de transformation des produits agricoles et si nécessaire de gérer du personnel. Le/La titulaire de l'emploi travaille le plus souvent en extérieur pour assurer tout ou partie des travaux de conduite des productions agricoles. Il/Elle réalise également au bureau, à distance ou à l'extérieur ses activités liées au pilotage, à la gestion et à l'administration de l'entreprise. Il/Elle se déplace fréquemment et passe une partie de son temps en réunion, ou avec des partenaires pour développer son entreprise et en assurer la gestion.

Le/La responsable d'entreprise agricole et les salarié(es) hautement qualifié(es) sont amené(e)s à travailler en horaires décalés et le week-end.

**Débouchés/poursuite d'études** : le BP conduit vers la vie active mais il est possible de continuer à se former en préparant un Certificat de Spécialisation (CS) ou un BTS.

### DIPLÔME / VALIDATION DE LA FORMATION

**Diplôme** du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.  
Brevet professionnel Agricole de niveau 4.

**Validation** : la formation comprend 5 Unités Capitalisables correspondant à 5 capacités professionnelles ou blocs de compétences et pouvant être évalués indépendamment. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Le diplôme peut aussi être préparé, sur le site d'enseignement de Le Quesnoy, en Formation Ouverte A Distance (FOAD) ou en apprentissage .

## CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION

**Public ciblé** : demandeurs (euses) d'emploi inscrit(e)s à Pôle Emploi ou salarié(e)s en poste, souhaitant une montée en qualification ou en reconversion professionnelle. Candidats à l'installation agricole.

**Pré-requis** : avoir 18 ans. les candidat(e)s doivent justifier d'un diplôme agricole de niveau 3 ou d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec la formation (contenu et niveau) ou de trois années d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi sans rapport direct avec la formation.

**Procédure d'admission** : les candidat(e)s, sur prescription d'un référent «mission locale», «pôle emploi» ou «CAP emploi» ou dans le cadre d'une candidature spontanée, après participation ou non à une Réunion d'Information Collective (RIC), sont reçus individuellement par le centre pour :

- Une évaluation des pré-requis : test spécifique au secteur.
- Un entretien de motivation (formation, expérience professionnelle/projet du candidat sont abordés).
- La constitution du dossier administratif (éligibilité au financement, rémunération du stagiaire, inscription à l'examen).

**Délai d'accès à la formation**: Sessions à dates fixes avec entrées différées possibles.

## STATUTS / INDEMNISATION/FINANCEMENT DE LA FORMATION/ FRAIS PÉDAGOGIQUES ÉVENTUELS

- Les Demandeurs d'Emploi et certaines catégories de salariés bénéficient d'une formation financée par le Conseil Régional. Ils sont stagiaires de la formation professionnelle et sont indemnisés par le Pôle Emploi (AREF) ou par le Conseil Régional (versement par l'ASP). Les stagiaires ne supportent aucuns frais pédagogiques.

- La formation est également accessible à l'ensemble des salariés, aux chefs d'entreprise et particuliers dans le cadre d'une professionnalisation en vue d'une réorientation professionnelle ou d'un projet personnel. Les financements mobilisables sont liés au statut du /de la candidat(e). Un devis adapté à chaque situation est fourni à la demande.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Plan de formation** : la formation peut être suivie intégralement (validation du diplôme) ou partiellement (validation d'UC/blocs de compétences).

Le cursus alterne formation en centre et stage en entreprise.

Pour la formation complète : 1120 heures en centre et 350 heures en entreprise sont prévus.

Dans le cas d'un suivi partiel : durées en centre et en entreprise liés au parcours suivi (nous consulter).

**date prévisionnelle de démarrage de la formation intégrale : 1er septembre 2020**

**Modalités d'évaluation** : l'évaluation se déroule entièrement en contrôle continu. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé.

Sont délivrés, sous le contrôle d'un jury, un diplôme (en cas de validation totale) ou des Unités Capitalisables / blocs de compétences (en cas de validation partielle).

**Modalités d'adaptation à la formation** : le parcours de formation est adapté suite au positionnement réalisé préalablement à l'entrée en formation : réduction de parcours en cas de Validations d'Acquis Académiques (VAA) ou suite aux épreuves de certification proposées en début d'action, adaptation de parcours au vu des résultats aux tests ou du projet individuel du candidat.

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

-Cours théoriques Echanges d'expériences. Travaux pratiques sur l'exploitation agricole du site d'enseignement et , pour l'UCARE transformation, dans le hall de transformation de produits laitiers de l'établissement

- Mise à disposition pour la formation :

- de salles de cours, d'un Centre de Documentation et d'Information (CDI), d'un Centre de Ressources (pour remise à niveau, autoformation accompagnée), de salles informatique.
- de plateaux techniques :

-Exploitation de la ferme de Potelle, située à 3 km du centre de formation, en cours de conversion en agriculture biologique et disposant de 55 ha(35 ha de prairies et 20 de cultures fourragères),d'un élevage bovin lait (45 vaches dont 80 % de race Bleue du Nord).

- Atelier de mécanique agricole : matériels variés permettant de réaliser les opérations d'entretien et maintenance des matériels agricoles courants (Machinisme, contention des animaux, travaux culturaux, parage, traite).

- hall de transformation laitière, sur le site du lycée agricole : fabrication de yaourts, de fromages à partir du lait produit sur l'exploitation agricole.

-magasin de vente des produits laitiers produits sur place et de produits régionaux (boutique de l'Avesnois).

- Formateurs techniques spécialisés dans les productions agricoles (production animale, végétale, machinisme), titulaires de BTS, de licences, de diplômes d'ingénieurs agronomes et formés aux modalités de formation et d'évaluation par Unités Capitalisables.

**CONTENU DE LA FORMATION****C1 SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL**

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

**C2 PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION**

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.
- Gérer le travail.

**C3 CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME**

- Combiner les différentes activités liées aux productions.
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions.

**C4 ASSURER LA GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE**

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.

- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.

**C5 VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE**

- Commercialiser un produit ou un service.
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

3 Unités Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) proposées : 2 UCARE à choisir

UCARE 1: transformation des produits laitiers.

UCARE 2: agritourisme.

UCARE 3: optimisation du parc matériel

D'autres UCARE proposées par d'autres organismes de formation peuvent également être accessibles.

**ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION**

Pendant toute leur formation les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individuel (accompagnement administratif, social, pour la recherche de stage et d'emploi). Les personnes relevant de handicap se voient proposer un service renforcé (en particulier, démarches en vue d'adaptation d'épreuves,...).

**PARTENARIATS**

Un partenariat privilégié est mis en place, au niveau régional, avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage et maîtres de stage de l'organisme de formation, intervenants en formation...).

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

- Cours au CFPPA situé sur le site du lycée des 3 Chênes à Le Quesnoy.
  - Accès : lycée desservi par plusieurs réseaux d'autobus : liaisons avec Aulnoye-Aymeries, Avesnes Sur Helpe, Maubeuge et Valenciennes.
  - Gare SNCF à proximité (1km).
  - Possibilité de restauration sur place :
- tarifs 2020 : demandeurs d'emploi : 4,40 € le déjeuner, autres statuts : 7,80 €.
- Places de parking à proximité de l'établissement.

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS EN 2019

100%

TAUX D'ACCES A L'EMPLOI OU POURSUITE EN FORMATION À 6 MOIS EN 2019

83%

**CFPPA-UFA du Nord - site de Le Quesnoy**

17, rue des Tilleuls  
59530 Le Quesnoy

contact : Alain Lambert

☎ 03 27 20 07 40

✉ cfppa.le-quesnoy@educagri.fr

🌐 [www.wagnonville.fr](http://www.wagnonville.fr)



**WAGNONVILLE**  
Campus Sciences Terre et Vie